



**« LE MOIS D'OR POUR LES PROFESSIONNELS »
&
« ACCOMPAGNANTE POSTNATALE À DOMICILE LE MOIS D'OR »**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En m'inscrivant à la formation « Le Mois d'Or pour les pros » ou « accompagnante postnatale à domicile le Mois d'Or », j'atteste avoir lu et validé les différents éléments du document ci-présent.

MODALITÉS

Les formations « Le Mois d'Or pour les pros » et « accompagnante postnatale à domicile » sont des formations en ligne pour se spécialiser dans les grands enjeux du Mois d'Or jusqu'à 5ème mois et les diffuser dans sa pratique professionnelle.

Public et pré-requis :

Elles sont destinées à :

- « le Mois d'Or pour les pros » : uniquement aux personnes ayant déjà un statut professionnel ouvrant à la possibilité d'exercer auprès des jeunes mères, des bébés ou des familles.
- « Accompagnante postnatale à domicile » : destinée aux personnes qui souhaitent vraiment accompagner à domicile avec toutes les dimensions que cela comporte : soutien émotionnel, soins de soutien et de bien-être non-médicaux, mais aussi logistique, ménage, repas etc.

Elle est ouverte aux personnes n'ayant pas de formation de base tant que le projet partagé par une lettre de motivation est compatible avec l'objectif et l'esprit de la formation.

Elle comprennent :

- Des modules d'enseignements en vidéos
- Des supports audio et PDF
- Des masterclass et session de question-réponse en live
- Un support d'interaction pour échanger avec les autres apprenants
- Un support papier
- En bonus : une journée en présentiel (optionnel)

La formation Le Mois d'Or pour les pros est délivrée sur cinq mois et celle pour les accompagnantes postnatales sur 1 an.

Les étudiantes peuvent l'accomplir à leur propre rythme. Ne pourront prétendre à la validation que les participants ayant accompli l'ensemble des modules proposés.

L'ensemble de la formation restera accessible tant que le portail de formation du Mois d'Or existera (sans durée limitée dans le temps). Si pour une quelconque raison, celui-ci venait à fermer, la formation sera quand même accessible pendant 1 an minimum à partir du début de la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les «Conditions») régissent toute formation dispensées par le Mois d'Or, constitué par la collaboration de :

· Céline Chadelat, 1504 route de l'Ormée à Vence.

Numéro de siret : 791 769 219 00043

· Marie Mahé-Poulin, 14 impasse du beau vallon 44210 Pornic.

Numéro de Siret : 842 987 133 00019

Numéro de déclaration d'activité organisme de formation :
93061046706

Toute demande d'inscription à une Formation dispensée par le Mois d'Or implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions par le Client,

ainsi que du Règlement Intérieur et de la politique de confidentialité figurant à la suite des Conditions.

1. INSCRIPTIONS ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

La demande d'inscription à une formation est adressée au travers du site www.lemoisdor.com ou par email à lemoisdor@gmail.com .

L'inscription à une formation n'est effective qu'à la confirmation de la réception :

- du contrat ou convention d'inscription dûment complété (document ci-présent)
- du règlement des frais de la formation
- de la confirmation de la réception des documents d'admission (certificats de formation de l'apprenant pour la formation pour les pros ou de la lettre de motivation pour la formation accompagnante) et de leur validation par Le Mois d'Or

2. PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS

Tous les prix sont indiqués en euros. Toute session commencée est due intégralement. Les responsables de la formation ne sont pas assujetties à la TVA, les prix indiqués sont donc à la fois HT et TTC. Le règlement se fait au moment de l'inscription.

3. MATERIEL PEDAGOGIQUE ET UTILISATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Les supports de cours remis sont compris dans les frais de participation. Les supports sont dématérialisés et adressés par voie électronique aux participants (PDF, supports vidéos et audio, lien vers les masterclass en direct) et un livret papier est adressé par voie postale. L'adresse indiquée lors de l'inscription doit donc être valable pour l'envoi du livret.

Le Mois d'Or et ses intervenants conservent l'intégralité des droits d'auteur relatifs à toutes les Informations qu'ils divulguent, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation. Sont interdits leur reproduction ou diffusion par quelque

procédé que ce soit et leur utilisation pour un autre objet qu'un usage personnel ainsi que le partage du matériel ou du lien d'accès à la plateforme de formation à d'autres personnes n'étant pas inscrites à la formation en question.

La participation à la formation donne uniquement droit d'appliquer à sa patientèle/à sa clientèle (constituée de particuliers en aucun cas des professionnels de la santé ou de la forme sauf accord écrits passé avec Le Mois d'Or S.A.S) les acquis théoriques et pratiques de l'enseignement. Le Client, et le cas échéant l'apprenant, s'engagent à ne pas donner de formation ou enseignement portant sur tout ou partie du contenu des formations à d'autres professionnels sur tous les thèmes abordés dans la session, ni à enseigner le Mois d'Or ou tout ou partie des contenus des formations par voie numérique (notamment application mobile, coaching en ligne etc).

Toute publication, présentation écrite, photo ou audiovisuelle, diffusion de support reprenant les éléments de la formation est interdite sauf autorisation préalable écrite de Céline Chadelat et Marie Mahé-Poulin, et en toutes hypothèses les exercices devront être clairement identifiés de la marque Le Mois d'Or et les ouvrages de Céline Chadelat et Marie Mahé-Poulin cités en bibliographie.

4. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit uniquement par email à l'adresse lemoisdor@gmail.com et confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Elle ne pourra être possible que dans les 14 jours après l'inscription ci-présente. Passé ces 14 jours, l'annulation et la demande de remboursement ne pourra plus être envisagée.

Toute formation commencée sera due. Aucun report ne sera possible, sauf exception vu au préalable avec les responsables de la formation.

5. CONDITIONS SPECIFIQUES AUX FORMATIONS SOUS FORME DE CLASSE VIRTUELLE ET E-LEARNING

La formation sera confirmée à partir de 20 participants. En cas de report ou annulation par les responsables de la formation, les frais pédagogiques seront remboursés.

Règles spécifiques relatives aux classes virtuelles :

- L'enregistrement des formations par les participants est strictement interdit car il serait en violation des dispositions légales en matière de droit à l'image et du traitement des données personnelles ;
- Les formations ayant en partie lieu par visioconférence sur le logiciel Zoom (dont vous acceptez par ailleurs les conditions générales d'utilisation et le traitement des données personnelles), il est impératif avant la formation d'en maîtriser les fonctionnalités de base et d'être en mesure de l'utiliser dans des conditions favorable.

6. NON RENONCIATION

Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

7. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Sauf contre-indication du Client, les coordonnées de ce dernier pourront apparaître dans l'annuaire des professionnels formés figurant sur le site internet du Mois d'Or une fois sa formation validée. Le traitement des données personnelles est régi par la politique de confidentialité jointe aux présentes conditions générales que le Client et l'apprenant accepte expressément.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 - Respect :

Chacun doit y témoigner une attitude tolérante et respectueuse de la personnalité d'autrui et de ses convictions. Les stagiaires sont invités à adopter un comportement garantissant le respect des règles élémentaires

de savoir vivre, de savoir être en collectivité et au bon déroulement des formations.

Le participant s'engage au respect et à la bienveillance vis-à-vis de ses pairs et des responsables et intervenants de la formation.

Il s'abstient de tout propos induisant un jugement négatif sur l'autre, paroles blessantes, ou propos capables de nuire de façon directe ou indirecte que ce soit pendant la formation ou à postériori.

Article 2. Confidentialité

Chacun s'engage au respect de la vie privée de tous et donc à ne pas divulguer des informations personnelles qui auraient pu lui être faites au sein de la formation. Lors des temps de paroles ou sur le groupe d'échanges, des vécus personnels ou témoignages d'expériences professionnelles peuvent être partagés. Ces paroles restent dans le cadre interne au groupe de la formation.

Article 3. Ethique professionnelle

En tant que professionnel, chacun reconnaît, dans la pratique qui lui est propre, quand une situation est ou non dans son champ de compétence et s'engage à orienter vers un professionnel adapté pour un complément de suivi si besoin est.

Chaque apprenant utilise les éléments de cette formation sous son entière responsabilité et en connaissance de son champ d'action et de responsabilité propre à sa formation initiale

Chaque participant s'engage à favoriser les espaces de supervision ou de co-consultation avec d'autres professionnels afin d'offrir le meilleur de sa pratique et de sa posture aux personnes qu'il accompagne.

Le participant comprend l'importance de la posture et du savoir-être avec sa patientèle/clientèle mais aussi avec les autres professionnels.

Article 4. Assiduité et validation

Pour prétendre au passage des évaluations et certificats délivrés par le Mois d'Or, l'accomplissement de la totalité des modules enregistrés et en direct ou replay est obligatoire.

Pour obtenir une attestation de suivi, les différents modules devront être complétés.

L'apprenant ne pourra mettre en avant le fait d'avoir suivi cette formation que s'il en accomplit l'ensemble des modules et sessions.

Les sessions en live ne pourront pas être reconduites, l'apprenant favorise donc le fait de pouvoir y participer en direct et si ce n'est pas le cas, il les regardera en replay

Article 5. Possibilité d'exclusion

Tout manquement au respect et aux règles fondamentales de la formation pourra donner lieu à une exclusion de celle-ci sans versement de remboursement ou à un retrait de la certification / diplôme / validation à posteriori.

Article 6. Utilisation des marques et des logos du Mois d'Or et certifications Le Mois d'Or

Les différentes marques et logos associés à l'image du Mois d'Or sont la propriété exclusive du Mois d'Or. Il est interdit à un stagiaire en cours de formation, ainsi qu'à toute autre personne formée par le Mois d'Or, d'utiliser les marques et les logos du Mois d'Or à des fins publicitaires ou de communication personnelle, sauf pour les personnes disposant de la licence de la marque accessible suite à la validation du certificat de validation et dans le strict respect des conditions prévues dans le contrat et la charte remise avec le bulletin d'inscription à cette licence.

Article 7. Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être ré-utilisée autrement que pour un strict usage personnel ou dans le cadre des ateliers ou consultations une fois le certificat de validation obtenu. Sont notamment interdites leur reproduction pour diffusion par quelque procédé que ce soit ainsi que le partage du lien d'accès à la plateforme de formation.

Article 8. Gestion des données personnelles

Le respect de votre vie privée et de vos données à caractère personnel est pour nous une priorité et nous nous engageons à traiter vos données dans le plus strict respect de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (ci-après « loi IEL ») modifiée et du Règlement (UE) général sur la protection des données du 27 avril 2016 (ci-après « RGPD »).

En tout état de cause, nous nous engageons à respecter les deux (2) principes essentiels suivants :

Vous restez maître de vos données à caractère personnel ;

Vos données sont traitées de manière transparente, confidentielle et sécurisée.

Pour toute question relative à la gestion et à l'utilisation faite de vos données à caractère personnel, vous pouvez nous joindre :

Soit via différents formulaires et fonctionnalités présentes sur notre SITE

Soit par email, à lemoisdor@gmail.com

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- droit d'accès, de rectification, de mise à jour, de complétude de vos données.
- droit de verrouillage ou d'effacement de vos données à caractère personnel, lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.
- droit de retirer à tout moment votre consentement.
- droit à la limitation du traitement de vos données

Le règlement intérieur se doit d'être respecté pour suivre la formation proposée et pour la valider.

Tout manquement à un de ces éléments pourrait amener à une rupture du contrat et donc à un arrêt de la formation ou au retrait du certificat de validation même à postériori.

L'achat de la formation implique que l'ensemble de ce document ci-présent ait été entièrement lu et approuvé par le client/apprenant et vaut pour signature.